

Les termes *empirisme*, *empiriste*, *empirique* ont souvent été mobilisés sans aucune précision, donnant souvent l'impression qu'on en ignorait la signification. Les candidats et les candidates sont très nombreux à parler des « expériences empiriques », ce qui est au mieux un pléonasme, et vont parfois même jusqu'à affirmer que « l'expérience est empiriste », ce qui ne veut strictement rien dire. La référence à cette tradition empiriste est, comme chaque année, particulièrement maltraitée et évasive : le mot expérience a fait penser aux philosophes empiristes, sans qu'on sache trop quoi en dire, sinon qu'ils s'opposent aux ambitions métaphysiques (une opposition qu'on était souvent en peine de justifier précisément) pour dérouler ensuite le topos du « réveil de sommeil dogmatique », en concluant le raisonnement sur Kant, qui se tiendrait à égale distance de l'empirisme et de la métaphysique dogmatique. Ce type de raisonnement pouvait parfois être présenté habilement et témoigner d'une certaine culture philosophique : mais, même s'il maniait les termes d'expérience et de métaphysique, il ne répondait pas du tout à la question telle qu'elle était précisément posée (le sujet n'était pas « métaphysique et expérience »). Ajoutons que certains penseurs empiristes, s'ils récusaient une métaphysique ambitieuse « qui veut percer tous les mystères : la nature, l'essence des êtres, les causes les plus cachées », peuvent cependant défendre une conception réduite, déflationniste de la métaphysique, centrée sur les opérations de l'esprit (nous citons ici le début de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac). Ce pouvait être un enjeu de la réflexion qu'une telle tentative de requalification de la métaphysique. Et depuis la perspective transcendantale kantienne, l'empirisme peut aussi être identifié à une position métaphysique qui s'ignore elle-même, faisant pendant au rationalisme et mettant en avant une ontologie matérialiste et naturaliste, comme le thématise aussi la « Dialectique transcendantale » de la *Critique de la Raison pure*.

Il faut en profiter pour rappeler aux candidats et candidates qu'il est important de relire sans concession sa composition avec un regard profane et honnête. La première des probités intellectuelles est celle que l'on se doit à soi-même, en se demandant sans cesse : ai-je vraiment compris ce que je viens d'écrire ? Lorsque on ne comprend pas soi-même ce qu'on dit ou écrit, *a fortiori* autrui ne peut-il le comprendre. Malheureusement, les questions métaphysiques sont particulièrement propices à la fausse spéculation, qui n'est que jeu vide et volontairement obscur avec des notions mal maîtrisées, tour de passe-passe brouillon auquel on espère que le lecteur se laissera prendre, le plus souvent formulé sur un ton incantatoire et un peu « grand seigneur », comme dirait Kant. Recherche de la plus grande clarté, rigueur et précision de la formulation, relative sobriété et simplicité du style sont des vertus qu'il importe au plus haut point de cultiver, surtout lorsqu'il s'agit d'aborder, en un temps très limité, des questions fort difficiles.

Nous ne disons pas qu'une telle élucidation était chose facile et immédiate. L'expérience est certes un concept classique et fondamental de la réflexion philosophique avec lequel des étudiants de classes préparatoires, pour peu qu'ils aient un peu travaillé la matière, sont nécessairement familiers : pas de surprise, ni de traquenard de ce côté-là. Mais nous devons aussi peut-être entendre l'avertissement de Gadamer, lorsqu'il nous dit, dans *Vérité et méthode*, qu'il s'agit là de l'un des concepts « les moins élucidés que nous possédions » (p. 369). Le jury ne méconnaissait donc pas la difficulté qu'il pouvait y avoir à présenter une telle analyse conceptuelle, et n'attendait certainement pas que, dès l'introduction, soit proposée une détermination complète et définitive de la notion. Au contraire, cela devait être l'un des enjeux de la réflexion que d'en approfondir peu à peu la compréhension, de faire varier les perspectives pour dégager des sens et des possibilités de l'expérience jusqu'ici inaperçus qui pourraient rendre signifiante cette expression étrange, « l'expérience métaphysique », et surmonter la contradiction première (« l'oxymore ») que bon nombre de copies ont commencé par y déceler. En un sens c'est toute la copie qui devait déployer cette analyse conceptuelle : mais, pour cela, l'introduction devait proposer un premier débroussaillage et dégager les lignes de force qui guident la démarche qui va suivre.

Les copies les plus convaincantes sont celles qui se sont astreintes à une telle analyse conceptuelle, parvenant à dégager plusieurs sens de l'expérience, comme dans cette excellente introduction où le candidat s'est servi des ressources de la langue allemande pour dégager plusieurs dimensions de la notion, entre *Erfahrung* (pour l'expérience sensible que nous livrent nos sens), *Experiment* (pour l'expérimentation scientifique) et *Erlebnis* (pour une identification qui la tirerait vers l'événement transformateur et le vécu). Il va sans dire que l'analyse de ces trois dimensions pouvait être menée sans référence aux langues étrangères. Mais il était crucial de ne pas s'en tenir à une seule acception de la notion d'expérience, comme trop de copies l'ont parfois fait en la comprenant exclusivement comme expérience sensible en un sens très vague ou, plus rarement, comme expérience scientifique. L'approfondissement de la notion d'expérience sensible devait mener à montrer qu'elle ne se confond justement pas avec le donné sensible ou la phénoménalité indéterminée, mais implique la constitution du sens d'une objectivité dont il importe peut-être de rendre compte des conditions de possibilité ou des structures fondamentales. Et si, dans le cours du devoir, les candidats et candidates étaient amenés à abandonner une première détermination de l'expérience pour une autre (en passant par exemple du modèle du rapport de la représentation à son objet à une détermination plus affective ou sentimentale de l'expérience, ou à une nouvelle détermination de l'intuition), ils devaient le faire en toute conscience, et en le manifestant clairement, au moyen notamment de transitions. Trop de copies, d'une partie à l'autre, glissent subrepticement – et parfois même semble-t-il, à leur insu – d'une compréhension de l'expérience à l'autre.

Mais ce n'est pas seulement le concept d'expérience qui a été maltraité. De façon beaucoup plus étrange pour des candidats qui ont eu à consacrer toute une année à l'étude de ce domaine, c'est la qualification de métaphysique qui est apparue souvent singulièrement floue ou figée dans une détermination rigide et insuffisamment interrogée. Le statut grammatical de l'épithète a paru désarçonner certains candidats, tant ils paraissent habitués à se référer à LA métaphysique, prise comme un bloc tout à la fois monumental et informe, dont la seule détermination vague est qu'elle vise quelque chose comme un « suprasensible transcendant » ou, plus rarement, un absolu. Le sujet invitait bien sûr à interroger le statut de cette épithète, et à ne pas le tenir pour acquis. La variation sur le sens que pouvait revêtir l'expérience métaphysique devait engager à chaque fois une interrogation sur la compréhension de la métaphysique elle-même, ses objets et ses méthodes fondamentales. Un enjeu de la question posée était justement de montrer que les réponses qu'on pouvait lui donner engageaient le sens même de ce qu'on désigne par « métaphysique ».

L'assimilation fréquente qui a été faite entre la métaphysique et « la religion » par exemple manque singulièrement d'esprit de distinction, pour qui a eu la métaphysique au programme toute l'année. La métaphysique est une discipline rationnelle et, si la théologie rationnelle est bien l'une des branches de la *metaphysica specialis*, il n'en est pas de même de la théologie révélée. De plus, il faut rappeler que la théologie n'est pas la religion : celle-ci est un fait social ou anthropologique, celle-là une discipline intellectuelle. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas mobiliser des exemples tirés des religions révélées dès lors que ceux-ci illustrent une expérience métaphysique ; mais le domaine d'extraction de l'exemple ne suffit pas à lui donner le statut d'expérience métaphysique. En un mot, ce n'est pas parce que l'expulsion d'Adam et Eve du jardin d'Eden est racontée dans la Bible qu'il s'agit, de ce fait, d'une expérience métaphysique.

Beaucoup de copies ont ainsi tendu à rabattre immédiatement l'expérience métaphysique sur l'expérience mystique. Si une telle identification n'était pas impossible, encore fallait-il avoir les moyens de convoquer des présentations élaborées de l'expérience mystique, irriguées par des lectures précises, et savoir au préalable interroger philosophiquement le champ propre à chacun des deux domaines. Il pouvait aussi apparaître, une fois ce travail critique effectué, que le champ de la métaphysique, qui engage la saisie rationnelle de l'être en tant qu'être, n'est pas nécessairement réductible à celui de la mystique, qui suppose l'implication d'une puissance intuitive non rationnelle et dont l'objet (ou plutôt ce qui précisément n'est plus de l'ordre de l'objet), à savoir la présence de Dieu, ne se laisse peut-être pas ramener aux catégories de l'ontologie. Autrement dit, on pouvait défendre l'idée que dans l'expérience métaphysique, il subsiste une connivence profonde, voire une identité entre la raison et l'objet qui lui est apparenté, à savoir l'être intelligible, alors que l'expérience mystique a ceci de singulier qu'elle suppose une hétérogénéité radicale entre celui qui s'y engage et ce vers quoi il s'engage, qui déborde par excès toute saisie empirique déterminée.

On ne saurait trop insister sur la nécessité d'insérer des exemples et des illustrations dans son cheminement de pensée, non pas bien sûr dans une perspective décorative, mais pour donner chair à son propos en l'inscrivant dans le champ des phénomènes, et parce que des exemples bien choisis et bien développés ont une valeur analytique et argumentative propre qui font progresser de façon décisive la réflexion. Comment penser pouvoir traiter un sujet portant sur la possibilité d'*expériences*, sans chercher soi-même à déployer la description précise de certaines d'entre elles, que ce soit dans un style empiriste, phénoménologique ou même littéraire ? Bon nombre de copies semblent s'être astreintes soigneusement à ne jongler qu'avec des abstractions spécieuses, n'envisageant jamais que LA Métaphysique et L'Expérience, prises comme des blocs inamovibles, en contournant tout effort pour prendre vraiment à bras le corps la description d'UNE expérience métaphysique afin d'en dégager le sens (ou bien l'absence de sens) et la portée, sans doute parce qu'on identifie la philosophie à la manipulation de généralités vagues et rigides. Ce travers se ressentait jusque dans l'usage des références doctrinales, souvent réduites au squelette d'une succession de thèses soigneusement évidées des illustrations qu'en pouvaient donner les auteurs et coupées ainsi du sol phénoménal qui pouvait leur donner sens, ce qui était particulièrement dommageable lorsqu'on prétendait se référer à la tradition phénoménologique. De même, les candidats et candidates qui ont tenté d'utiliser les ressources de l'esthétique et de la philosophie de l'art pour y déceler quelque chose comme une expérience métaphysique, ne pouvaient pas du tout se contenter de postuler la « valeur métaphysique de l'œuvre d'art », sans la montrer à l'œuvre, sans la déployer à partir d'exemples précis, analysés, insérés dans une argumentation. Il ne suffit pas non plus de *mentionner* une œuvre pour qu'elle constitue un exemple à proprement parler, ni de l'envelopper dans un discours pseudo-poétique, emphatique et inspiré pour qu'elle fasse sens pour le lecteur. La familiarité des candidats et des candidates avec le commentaire littéraire et artistique et leur dextérité dans cet exercice devraient les protéger de ces défauts aussi dans leurs copies de philosophie. Profitons-en pour ajouter que les introductions s'ouvrant sur un exemple littéraire ou artistique en général sont bien sûr tout à fait bienvenues, mais ceux-ci doivent être rattachés à l'effort de problématisation qui suit, sous peine de constituer une « accroche » artificielle. Certaines copies sortant du lot ont pu développer avec virtuosité, et parfois même filer tout au long de l'exposé, des références artistiques précises, comme cette copie qui a utilisé avec beaucoup de maîtrise l'analyse de la statue *L'extase de Sainte Thérèse* du Bernin.

Trop de copies ont opposé de façon figée le sensible et le supra-sensible, sans interroger de façon critique une telle opposition, ce qui ne permettait pas de dépasser l'anti-thèse, souvent posée dès l'introduction,

entre l'expérience, limitée au champ du sensible, et la métaphysique, cantonnée à l'exploration d'un arrière-monde, aux contours indéfinis.

Beaucoup de ces copies ont construit une telle opposition à partir du prétendu dualisme platonicien, défini par la séparation radicale du sensible et de l'intelligible. L'usage de cette référence platonicienne a été souvent désolant : mentionnée sans référence précise à un dialogue, adossée, au mieux, à la convocation mécanique de textes si « bien connus » qu'ils en deviennent stéréotypés jusqu'à la caricature grossière, témoignant par là d'une absence de véritable lecture rigoureuse des textes, cette référence ne permettait en aucune façon de comprendre la spécificité du statut de la « métaphysique » chez Platon, et son intrication avec des questions épistémiques. Nous était ainsi souvent présenté un Platon de seconde ou de troisième main, pour qui la métaphysique participe d'une sorte d'édification mystique qui n'a que peu à voir avec la rigueur et la profondeur de la pensée platonicienne. Cet exemple révélait tout particulièrement un défaut malheureusement partagé par de nombreux candidats : le manque de pratique de la lecture des textes philosophiques eux-mêmes. On ne rappellera jamais assez la nécessité (et la satisfaction intellectuelle afférente), pour des khâgneux, de se confronter directement à la lecture des grands textes, des « classiques » de l'histoire de la philosophie : pratique de lecture intensive qui, d'une part, contribue à la formation de l'entendement philosophique et, d'autre part, permet de nourrir précisément une réflexion originale sur un sujet spécifique, aux antipodes des « effets catalogues » parfaitement dénués d'intérêt et de pertinence philosophique.

Des usages beaucoup plus convaincants de cette référence platonicienne ont été proposés dans de bonnes copies, dès lors qu'elles s'efforçaient de récuser ce dualisme radical simpliste en s'attachant à travailler la question de la participation sensible aux Idées, ou bien en mettant en avant la dimension métaphysique de l'expérience de l'amour ou de la contemplation du Beau (par des références précises au *Phèdre* ou au *Banquet*), ou encore en proposant une utilisation judicieuse de la théorie de la réminiscence. La réminiscence platonicienne trouve en effet son impulsion première dans la perception sensible : celle-ci provoque en l'âme l'expérience d'un manque, lui-même source d'un désir d'intelligibilité. Le désir de l'intelligible, éprouvé pour ainsi dire au ras de la perception sensible, constitue ainsi une forme paradoxale, parce que négative, d'expérience métaphysique : on ne se ressouvient de l'essence des choses que parce qu'on est capable d'éprouver l'incomplétude inhérente à la saisie immédiate, physique, de ces mêmes choses. L'exemple platonicien le plus sollicité par les candidats reste cependant l'allégorie de la caverne. Ce texte, précisément parce qu'il est célèbre et qu'on croit le connaître, est cependant plus difficile à exploiter qu'il n'y paraît. Certaines copies ont insisté à juste titre sur la violence originaire qu'implique la sortie de la caverne, puisque le prisonnier, délivré de ses chaînes, se trouve forcé de regarder vers la lumière, et ne s'accoutume que très progressivement à la luminosité du soleil. Si la saisie de l'intelligible par le regard de la pensée peut être qualifiée d'expérience métaphysique, c'est une expérience qui ne s'acquiert qu'au terme d'une longue éducation et qui se situe par conséquent à l'opposé de l'immédiateté caractéristique de l'expérience sensible : une telle expérience suppose, pour qu'on puisse y accéder, que l'âme se contraigne elle-même et fasse preuve d'endurance, pour rompre avec les opinions régnantes dans la cité. Ce passage, de la caverne au monde extérieur implique ainsi un radical retournement du sens de l'expérience : l'apprenti-philosophe doit prendre conscience que ce qu'il prenait pour l'expérience réelle des choses n'était qu'une illusoire saisie d'ombres, alors que l'expérience véritable est désormais appréhension par la pensée de « ce qui est réellement réel », à savoir les Formes intelligibles. Pour celui qui a appris à philosopher, seul l'exercice de l'intelligence constitue le sens authentique de l'expérience.

Kant a évidemment été aussi une référence particulièrement mobilisée par les candidats et les candidates cette année. Malheureusement, dans bien des cas, c'était un Kant singulièrement dogmatique, réduit à un petit nombre de thèses assénées sans qu'on ait véritablement pris la peine de les justifier. Rappelons qu'il s'agit bien de restituer les *arguments* employés par les auteurs cités, et non pas seulement de mentionner des *positions* sur telle ou telle question. Dans bien des cas, le lecteur était bien en peine de comprendre ce qui justifiait l'inconnaissabilité des choses en soi et la restriction de notre connaissance aux seules limites de l'expérience possible, entendue comme expérience sensible. Ici encore, le concept kantien d'expérience et l'élucidation de ses conditions de possibilité ont été laissés trop souvent non thématiques pour eux-mêmes. L'interrogation sur la possibilité d'une intuition intellectuelle et la démonstration de la déduction transcendantale établissant que nos concepts *a priori* ne peuvent avoir d'usage légitime qu'en tant que règles de synthèse du donné sensible étaient finalement peu présentes dans les copies. Les innombrables erreurs, confusions et maladresses dans l'usage respectif des termes *transcendant* et *transcendental* attestaient de la précarité des connaissances de bon nombre de candidats et candidates. Nous avons eu cependant aussi d'excellents exposés kantien, denses, informés et profonds, qui montraient que ce qu'on a pu appeler une « métaphysique de l'expérience » était solidaire de la disqualification de toute expérience métaphysique (et certains exposés pouvaient jouer sur ce renversement de la perspective).

Certains éléments de la dialectique transcendantale ont été également mobilisés de façon pertinente, mais les candidats se focalisaient souvent curieusement plus sur la critique des preuves de l'existence de Dieu que sur les paralogismes de la raison pure. Ces derniers offraient pourtant de riches possibilités critiques à qui avait commencé par souligner fortement la valeur métaphysique de l'expérience cartésienne du cogito, en soulignant l'écart irréductible entre conscience de soi et connaissance de soi comme âme, le « je pense » n'étant plus que ce qui doit accompagner nécessairement nos représentations, simple aperception

transcendantale qui ne fournit aucun objet de connaissance, texte unique mais texte vide de toute psychologie rationnelle. L'insistance kantienne à refuser tout privilège d'intériorité en ce qui concerne la connaissance du suprasensible, en assignant à l'expérience interne le même régime de sensibilité (à travers sa compréhension du sens interne) qu'à l'expérience externe, pouvait être aussi une source de bons développements possibles.

Certaines copies ont choisi de donner plus d'ampleur à cet usage de la référence kantienne, en ne se cantonnant pas à la seule première *Critique*. C'était là souvent un choix intéressant, qu'on s'orientât vers une tentative de requalification pratique ou bien esthétique de l'expérience métaphysique, une fois disqualifiée sa prétention gnoséologique, chemins souvent empruntés par les candidats et candidates dans une dernière partie.

Sur le versant pratique, commençons par dire que le jury a pu être surpris de voir le peu d'attention que recevait dans les copies la réflexion, pourtant fort classique, sur la possibilité ou non d'une expérience de la liberté, notion métaphysique s'il en est. Quand elle était abordée, elle était souvent fort peu problématisée.

Et si l'on pouvait tenter de donner un sens pratique au sujet proposé, encore fallait-il pour cela veiller à bien rester sur le terrain de l'expérience et ne pas perdre de vue le sujet en dérivant vers une interrogation portant sur la possibilité de la métaphysique en général. Lorsqu'elle était menée en contexte kantien, cette requalification pratique de la métaphysique avait en effet tendance à se focaliser sur la doctrine des postulats de la raison pratique, dont les candidats s'efforçaient bien en vain de montrer qu'elle correspondait à une expérience. Mais c'est précisément parce qu'il n'en va pas d'une véritable expérience que l'on peut parler à leur propos de *postulat* ! Ici encore, la réflexion ne semblait pouvoir progresser qu'en laissant indéterminée et à l'arrière-plan la notion même d'expérience. Plus fécondes étaient les copies qui s'efforçaient de travailler plutôt le troisième chapitre de l'Analytique de la *Critique de la raison pratique* et l'épreuve du sentiment du respect, comme épreuve du sentiment de la détermination de ma volonté par la loi, ou bien encore cherchaient à travailler le sens de la facticité de ce « fait de la raison » qu'est la loi morale (ou bien la conscience de la loi selon les occurrences), à condition de bien marquer que cette facticité ne pouvait en aucune manière se comprendre comme une facticité empirique.

Sur ce terrain éthique, de nombreux candidats ont pris appui, souvent en dernière partie, sur la pensée de Lévinas pour faire de l'expérience d'autrui et du visage le paradigme même de toute expérience métaphysique possible. Cela a pu donner lieu à de beaux développements. Mais cette idée, pour être correctement défendue, impliquait deux précisions essentielles. Il fallait interroger le sens même de cette expérience : l'épiphanie comme visage implique en effet « un rapport différent de celui qui caractérise notre expérience sensible » (*Totalité et infini*, p. 203), où se déploie l'empire du Même. Parce qu'elle dépasse mes pouvoirs en les mettant en question, et parce qu'elle ne vient pas de notre fond *a priori*, cette épiphanie de l'altérité absolue peut être considérée comme « l'expérience par excellence » (p. 213). Mais cela impliquait également d'éclairer le sens inédit que prend la métaphysique chez Lévinas : celle-ci ne doit plus être, selon lui, ce qu'elle était dans la tradition philosophique occidentale, à savoir une ontologie où toute altérité se trouve réduite au même, par la puissance assimilatrice de la raison. La métaphysique doit sortir de l'ontologie ou plutôt, pour reprendre une formule de Lévinas, « précéder l'ontologie » : la métaphysique s'ouvre ainsi à l'éthique, définie comme expérience radicale de l'étrangeté d'autrui. Dans ce cadre, l'expérience métaphysique n'est autre que la remise en question de la spontanéité du moi, de sa puissance et de son emprise, par la transcendance de l'autre, qui toujours précède l'*ego*. Un autre nom de cette expérience est, pour Lévinas, le « désir métaphysique » qui n'est jamais comblé, mais au contraire indéfiniment creusé par la rencontre de l'autre.

Mais c'est parfois aussi par l'esthétique que les candidats ont cherché à donner sens à la notion d'expérience métaphysique. Comme on l'a déjà dit, les candidats et les candidates étaient malheureusement souvent bien en peine de justifier ce qu'il y a de métaphysique dans les expériences qu'ils évoquaient. Ce n'est pas parce qu'on parle de « contemplation » par exemple qu'on est immédiatement dans l'ordre de la métaphysique. Ici encore la référence kantienne a pu être mobilisée. Mais c'est moins l'Analytique du beau qui était alors pertinente (que le jugement de goût soit désintéressé ou universel sans concept n'en fait pas une expérience métaphysique, contrairement à ce que certaines copies ont essayé de montrer) que l'Analytique du sublime. Nombre de candidats l'ont astucieusement convoquée, mais bien peu ont été capables de rendre compte de ce qui est en jeu dans l'épreuve du sublime et de l'expliquer avec précision. Ceux qui l'ont fait se sont ainsi notablement démarqués. Dans le sublime mathématique comme dans le sublime dynamique, il fallait montrer tout le paradoxe d'une présentation de l'infini qui n'est en rien une donation, présentation seulement négative, par l'impuissance même de notre imagination à réaliser le travail de synthèse qui est pourtant exigé d'elle, ou par l'épreuve de notre faiblesse face aux forces de la nature, par laquelle pourtant nous est révélée une force sur laquelle ces dernières ne peuvent avoir de prises et rend ainsi « quasi-intuitionnable » notre destination suprasensible. Le recours à cette référence doctrinale impliquait ainsi d'insister sur la spécificité et le caractère paradoxal de cette épreuve du sublime qui échappe au régime de l'expérience proprement dite et à celui de la connaissance : si notre liberté peut s'y donner à être éprouvée dans un sentiment spécifique, il n'y a pas ici d'expérience de la liberté à proprement parler.

Le livre III du *Monde comme volonté et représentation* de Schopenhauer aurait pu offrir de précieuses ressources à tous ceux qui ont fait le choix de déplacer la question sur ce terrain esthétique : la contemplation esthétique y est comprise comme contemplation des Idées, objectités immédiates de la volonté, par-delà le régime de la représentation phénoménale, la musique y occupant une place singulière, « image immédiate de la volonté même », représentant ainsi « le métaphysique de tout le physique du monde, la chose en soi de tout phénomène » (*Le monde comme volonté et représentation*, § 52). Cet aspect n'a malheureusement que très rarement été bien exploité. Schopenhauer a d'ailleurs été l'objet d'usages pour le moins déconcertants par les candidats et les candidates. Un nombre non négligeable de copies l'ont mentionné. Lorsqu'elles ne se contentaient pas d'une simple allusion mécanique à l'homme comme « animal métaphysique » (allusion qui, le plus souvent, n'était pas accompagnée de la moindre explicitation), les copies pouvaient curieusement porter leur attention sur certains textes relatifs au rapport de la métaphysique aux sciences ou sur d'autres points relativement marginaux, eu égard à la question posée, leur consacrer même d'assez longs développements, mais elles laissaient entièrement de côté l'usage beaucoup plus fécond – et beaucoup plus essentiel pour la pensée de l'auteur – qui aurait pu être fait de la double donation du corps propre, comme représentation et comme volonté, présentée au livre II du *Monde comme volonté et représentation* comme le « mot de l'énigme » et « la clef de l'essence de chaque phénomène de la nature », permettant de surmonter l'interdit kantien de l'inconnaissabilité des choses en soi, au point que l'incarnation devient condition de possibilité de la métaphysique elle-même.

Certaines copies ont bien vu que le sujet pouvait être pris depuis une perspective bergsonienne, ce qui a pu occasionner de très bons développements. Ici encore c'est la précision de la restitution de la pensée de l'auteur qui était décisive (tant l'approximation sur un auteur comme Bergson donne des résultats particulièrement inconsistants et filandreux), et la capacité du candidat à déployer sa réflexion sur le seul terrain de la question posée. Un tel développement bergsonien appelait l'approfondissement de la nature de l'intuition, dans sa distinction d'avec l'intelligence, et la mise en valeur de son importance pour la possibilité d'une métaphysique. Pour Bergson, le mérite de Kant aura été de montrer qu'une métaphysique est suspendue à la possibilité d'une intuition métaphysique, mais il eut le tort d'en nier la possibilité, en la pensant comme une intuition de ce qui est hors du temps, alors même qu'elle ne peut être comprise que comme une saisie de la durée authentique, toujours d'abord dissimulée à nous-mêmes. C'est depuis la durée seulement que l'intuition peut se comprendre, et cette expérience de la durée s'inscrit ainsi au cœur de la métaphysique elle-même, une expérience qu'il faut toujours reconquérir, tant ce que nous appelons ordinairement un fait n'est d'abord qu'une adaptation du réel à nos intérêts pratiques. Bergson lui-même comprend alors sa métaphysique comme un empirisme, bien évidemment fort différent de l'empirisme classique, dont le « tort ne fut pas de priser trop haut l'expérience, mais au contraire de substituer à l'expérience vraie, à celle qui naît du contact immédiat de l'esprit avec son objet, une expérience désarticulée, et par conséquent dénaturée, arrangée en tout cas pour la plus grande facilité de l'action et du langage » (*Matière et Mémoire*, p. 204). On voit bien qu'il s'agissait alors d'interroger le sens de ce qui vaut vraiment comme expérience. Le bergsonisme se propose ainsi d'aller chercher l'expérience « à sa source », au dessus de ce tournant décisif où elle s'infléchit dans le sens de notre utilité, pour montrer que la métaphysique, si elle n'a rien de commun avec la généralisation de l'expérience, peut se définir comme « l'expérience intégrale » (*Matière et mémoire*, p. 227) : « la métaphysique deviendra alors l'expérience même » (*La pensée et le mouvant*, p. 9). Les candidats pouvaient même alors suivre le destin de quelques grands problèmes de métaphysique classique, pour montrer comment ils pouvaient se résoudre à la lumière de l'intuition de la durée (par exemple le problème de la liberté dans *Les données immédiates de la conscience*), ou se dissoudre comme de faux problèmes (comme par exemple le problème du néant dans *L'évolution créatrice*). Encore une fois, le jury n'attend bien sûr pas, sur Bergson comme sur les autres auteurs, une information exhaustive et une connaissance approfondie de toute l'œuvre, mais seulement que le ou la candidate témoigne d'une certaine familiarité avec quelques textes lus de première main, restitués de façon argumentée et soigneusement articulés à la question posée. Certaines copies ont pu le faire avec bonheur.

La pensée de Heidegger a pu fournir également matière à quelques beaux développements, souvent dans des troisièmes parties. Les candidats ont alors interrogé l'importance méthodologique fondamentale, le caractère premier pour l'ouverture de l'être-au-monde et la signification ontologique des « tonalités fondamentales » (*Grundstimmungen*) que sont l'angoisse (dans *Être et temps*) ou l'ennui (dans le cours du semestre d'hiver 1929-1930, publié sous le titre *Les concepts fondamentaux de la métaphysique. Monde-Finitude-Solitude*). Certains ont su tirer parti de leurs lectures ou des cours qu'ils ont eus sur ces analyses. Mais nous attirons toutefois l'attention des candidats sur le fait que des traitements seulement allusifs et approximatifs ont donné lieu à de spectaculaires « ratages », lorsque ces tonalités affectives étaient réduites à de vagues malaises existentiels, dans des analyses sentimentalistes dont les candidats étaient non seulement absolument incapables de démontrer la portée proprement métaphysique ou ontologique, mais ne paraissaient parfois même pas prendre conscience qu'une telle démonstration était attendue. Il ne sert à rien de vaguement se souvenir que Heidegger donne une « valeur métaphysique » à l'angoisse, si l'on ne parvient pas à le démontrer, en déployant certaines lignes essentielles de l'analytique existentielle qui permettent de comprendre comment l'angoisse, en portant le *Dasein* devant son pouvoir-être le plus propre, « livre le sol phénoménal

requis pour la saisie explicite de la totalité originaire d'être du *Dasein* », où celui-ci se dévoile, dans l'articulation entre l'être-jeté et le projet, comme souci, dont la structure ontologique sera la temporalité. Que les candidats soient à nouveau rassurés : nous n'attendons pas, sur des références aussi difficiles, une érudition complète et sans faille (même si certaines copies ont su présenter d'impressionnantes synthèses). Mais s'ils choisissent de s'aventurer dans ces eaux difficiles (nul n'y est obligé), nous attendons qu'ils fassent au moins mine de s'efforcer de justifier leurs affirmations par des arguments. Cela pouvait aussi impliquer de marquer qu'on prenait conscience que de telles analyses engagent une nouvelle compréhension du problème de la métaphysique, voire que la question de l'être ainsi abordée débouche à terme sur un nécessaire « dépassement de la métaphysique ». Et il était aussi sans doute nécessaire de moduler l'affirmation selon laquelle il existe une « expérience » métaphysique de l'angoisse ou de l'ennui, tant le vocabulaire de la *Stimmung* (la tonalité affective, avec les difficultés de traduction qui lui sont afférentes), est destiné à surmonter, non seulement la dimension seulement subjectiviste du sentiment, mais aussi la structure de la représentation, en remontant en deçà de la distinction entre subjectivité et objectivité, caractéristique du sens de l'expérience dans son acception classique, en direction de ce qui relève de l'ouverture et de la présence.

Dans cette perspective, d'autres candidats et candidates ont préféré avoir recours aux analyses sartriennes, par le commentaire de certaines belles pages de *L'Être et le néant*, mais aussi grâce aux ressources que pouvaient offrir, sur un plan phénoménologique, certaines descriptions de *La Nausée*, dans des développements parfois très réussis.

Terminons par la référence cartésienne, si massivement convoquée, tant elle illustre bien la différence des traitements qu'une référence doctrinale peut recevoir, pour le meilleur et pour le pire. D'excellentes copies ont su la déployer précisément depuis la question posée et en tirer de précieuses ressources. On pouvait ainsi insister sur ce que le régime théorique de la *méditation* implique de références à une expérience vécue : le mot même de méditation est significatif, comme l'ont bien remarqué certains candidats, qui ont également souligné le fait qu'elle devait être menée en première personne, comme l'atteste l'importance de formulations comme « j'expérimente en moi-même » ou l'insistance sur le fait qu'il faut l'avoir faite « une fois en sa vie ». On pouvait aussi montrer comment le dispositif du doute hyperbolique peut fonctionner comme un véritable dispositif expérimental chargé de mettre à l'épreuve nos convictions. Il fallait évidemment interroger la dimension d'expérience du cogito lui-même, irréductible à un simple raisonnement, en jouant par exemple, comme certaines copies l'ont fait, sur la distinction des formulations, depuis le « je pense donc je suis » du *Discours de la méthode* jusqu'au « je suis, j'existe » des *Méditations*, dont Descartes déclare significativement qu'elle est vraie « toutes les fois qu'(il) la prononce en (s)on esprit ». Cette irréductibilité du premier principe de la connaissance à tout raisonnement ou syllogisme est soulignée par Descartes lui-même : « quand nous apercevons que nous sommes des choses qui pensent, c'est une première notion qui n'est tirée d'aucun syllogisme ; et lorsque quelqu'un dit : je pense, donc je suis, ou j'existe, il ne conclut pas à son existence de sa pensée comme par la force de quelque syllogisme, mais comme une chose connue de soi ; il la voit par simple inspection de l'esprit » (*Réponses aux secondes objections*). Encore fallait-il déployer le sens de la connaissance de soi acquise par là, comme substance pensante. L'expérience du morceau de cire a pu également être sollicitée par les candidats comme exemple d'une expérience significative pour la métaphysique, ce qui pouvait aussi être l'occasion d'une distinction entre des expériences dont on peut tirer un enseignement pour la métaphysique (ce qui finalement pourrait être étendu à toutes les expériences) et des expériences qui seraient à proprement parler en elles-mêmes métaphysiques. Le jury a été également sensible aux efforts déployés par certains candidats pour ne pas s'en tenir à cette seule perspective cartésienne sur le *Cogito* et pour en reconsidérer la portée métaphysique à différents moments de leur démonstration, notamment dans une perspective critique kantienne (déjà évoquée ci-dessus) ou dans d'autres figures de ce que Paul Ricœur a pu appeler le *cogito brisé*.

Mais parfois, et même souvent, cette référence cartésienne a reçu un traitement expéditif, stéréotypé et franchement désarçonnant pour le jury, lorsque le candidat ou la candidate reproduisaient un exposé schématique qui passait sans s'arrêter un instant sur le moment du doute, du cogito, du morceau de cire, sans même donner l'impression qu'il y avait là matière pour notre sujet, et se focalisaient uniquement sur les preuves de l'existence de Dieu qui, en tant que raisonnements, pouvaient valoir comme expérience métaphysique, puisqu'il nous fallait bien expérimenter ce raisonnement lui-même... On avait là l'exemple même d'une référence doctrinale manquant totalement de jugement, ne prenant pas le temps de la réflexion et restant aveugle aux véritables enjeux du sujet proposé. On pouvait bien sûr utiliser ces mêmes textes d'une façon beaucoup plus pertinente, en présentant l'idée d'infini chez Descartes comme une expérience métaphysique éminente, ce qu'ont fait beaucoup de dissertations. Lévinas lui-même voyait dans l'idée d'infini, telle qu'elle fait irruption chez Descartes, une exception à la réduction occidentale de la métaphysique à une ontologie comprise comme triomphe du même. La difficulté était de voir en quoi une telle idée constitue un mode tout à fait singulier, et réductible à nul autre, de l'exercice de la pensée. Pour le dire vite, si, comme le précise Descartes, la pensée de l'infini implique que l'*ideatum* déborde l'*idea*, cette idée est présente dans l'esprit de celui qui la pense, tout en ne pouvant être comprise, c'est-à-dire sans pouvoir être ramenée à la mesure de l'intelligence qui s'en saisit. L'idée d'infini est donc expérience de l'incompréhensible. Par là même, le sujet qui s'y confronte, découvre en lui-même une idée dont il a conscience qu'il ne saurait en être l'origine : c'est précisément en cela que l'idée d'infini est au sens le plus fort une expérience, comprise comme épreuve

de ce dont l'ego n'est pas le maître, le principe de constitution.

Ces quelques rappels ne signifient évidemment pas qu'il fallait évoquer chacune des références doctrinales que nous mentionnons, et ne dessinent évidemment pas un parcours obligé. Le sujet était très ouvert et pouvait être traité, comme toujours, d'une infinité de façons différentes. Nous avons évoqué ces auteurs uniquement parce qu'ils figurent parmi ceux qui ont été le plus souvent cités et pour donner quelques exemples de traitements possibles. Mais d'autres chemins étaient envisageables, et les candidats et candidates ont su nous surprendre et, pour certains, proposer d'admirables réflexions. Insistons seulement de nouveau sur quelques règles simples et essentielles : nécessité d'une véritable analyse conceptuelle du sujet pour déployer la problématique qui servira de fil directeur à la réflexion et cerner les enjeux qui sont les siens ; souci impératif de la construction d'une véritable argumentation qui ne soit pas la simple juxtaposition atomistique et désarticulée de positions successives sans autre justification, mais qui soit nourrie de quelques références doctrinales précises et maîtrisées, appelées par le déploiement de la réflexion elle-même ; exigence de formuler sa réflexion dans un style clair et précis, selon un plan rigoureux (annoncé dès l'introduction, tant cela incite les étudiants et étudiantes à penser cette construction, même si nous n'en faisons évidemment pas un dogme absolu).

Un certain nombre de remarques matérielles s'imposent enfin, et on nous pardonnera de terminer par ces considérations un peu triviales. Nous ne saurions trop insister sur l'importance d'adopter une graphie lisible. Les candidats doivent écrire pour être lus, et certains semblent oublier cette exigence minimale, transformant l'évaluation de leur copie en un véritable calvaire pour l'examinateur ou l'examinatrice, encore renforcé si cette copie atteint des proportions démesurées, comme c'est malheureusement souvent le cas. Certains candidats semblent se fixer pour objectif de remplir le plus grand nombre de pages à toute vitesse, la lisibilité de leur propos devant au passage en être sacrifiée. A qui lutte à chaque instant pour déchiffrer le sens de chaque phrase ou pour identifier un mot sur deux, il est difficile de suivre le fil argumentatif, d'acquérir une vision d'ensemble de la copie et de percevoir sa structure. Cette exigence de lisibilité impose aussi des contraintes de présentation et de construction : le candidat ne doit pas se sentir obligé d'utiliser tous les interlignes, mais doit au contraire aérer sa rédaction, et clairement faire apparaître les grands moments de son développement et les paragraphes qui les composent. Nous attirons aussi l'attention des candidats sur le fait que le papier mis à disposition par l'administration pour les copies de concours n'est pas d'une qualité exceptionnelle : dans ces conditions, l'usage disproportionné de l'effaceur d'encre dans certaines copies conduit souvent, par capillarité, à effacer aussi le propos écrit au verso des lignes visées, forçant le correcteur à se transformer en papyrologue chevronné pour déchiffrer patiemment ce qui reste des caractères disparus... Parfois, une simple rature, assumée mais élégante, vaut mieux, et elle a sa dignité philosophique.

Série Sciences humaines - spécialité

Écrit

Sujet : « Où est la mémoire ? »

(Notions au programme : L'œuvre ; la mémoire)

Le jury a eu cette année la satisfaction de lire quelques copies proposant une réflexion suivie sur la question : « Où est la mémoire ? ». Ces copies présentaient des capacités d'analyse réelles et les contenus de savoir y étaient mobilisés à bon escient, pour enrichir l'argumentation. On a relevé de bonnes analyses sur l'incarnation de la mémoire (la mémoire corporelle, les gestes habituels), sur son inscription dans des supports matériels (l'écriture, la photographie), sur le témoignage, l'historicité de la mémoire ou encore sur le musée comme institutionnalisation ou production d'une certaine mémoire. Le jury a aussi noté que le corpus philosophique, généralement composé, cette année, de références à Platon, Augustin, Locke, Nietzsche, Freud, Bergson, Ricœur était enrichi par des réflexions tirées de la littérature (Marcel Proust), de la neurobiologie (Larry S. Squire & Eric R. Kandel, parfois J. P. Changeux), de la sociologie (Maurice Halbwachs) et de l'histoire (Pierre Nora, plus rarement Arlette Farge pour *Le Goût de l'archive*). Lorsque la conceptualité à l'œuvre dans ces textes tirés du champ de la littérature, des sciences du vivant ou des sciences humaines était maîtrisée et mise au service d'une réflexion sur le sujet posé, c'est-à-dire quand ces références à la marge de la philosophie ne servaient pas seulement à fournir des exemples ponctuels (l'amnésie, le monument au mort), elles nourrissaient la réflexion de manière efficace.

À l'autre extrémité du spectre des copies corrigées, le jury déplore une proportion non négligeable de copies, sanctionnées par une note inférieure ou égale à 07/20 dans lesquelles l'analyse conceptuelle fait quasiment entièrement défaut, où le cours dispensé pendant l'année ne semble avoir laissé aucune trace au vu du traitement indigent voire faux des auteurs. Il est beaucoup trop fréquent que les règles de base de

l'orthographe et de la grammaire soient négligées et qu'un soin minimal ne soit même pas accordé à la copie rendue (taches, ratures, écriture illisible). On ne peut que recommander, à l'ensemble des candidats, de procéder à une relecture orthographique et grammaticale de leur composition.

Les remarques qui suivent entendent faire le point sur la session 2019, en particulier sous l'angle de la méthode de la dissertation et de ses attendus. Qu'elle serve aussi de conseil et d'encouragement aux futurs candidats.

Il convient de commencer par rappeler l'importance de la phase de travail « au brouillon ». C'est lors de cette réflexion préparatoire que le candidat élabore la problématique du sujet, dégage les principaux concepts qu'il convient de mobiliser, choisit, parmi les références qu'il maîtrise, celles qui sont pertinentes pour le sujet posé, qu'il prépare les exemples et qu'il monte un plan, c'est-à-dire qu'il conçoit l'*articulation* de son raisonnement : l'enchaînement des idées, leur succession et leur rapport. Trop de copies donnent le sentiment d'avoir été écrites au fil de la plume : les exemples sont comme sortis du chapeau, les auteurs se succèdent sans lien logique, un auteur est présenté en long et en large mais sans que l'aspect de sa doctrine qui permettrait d'éclairer le sujet ne soit mis en valeur (typiquement : tout une page anecdotique sur le garçon ou esclave du *Ménon* et une phrase sur la réminiscence chez Platon), etc. Il s'agit là d'un défaut majeur, réhibitoire, car tout l'enjeu d'une dissertation est de proposer un raisonnement. Ce cheminement peut à l'occasion mener à une impasse, à des paradoxes qu'on a du mal à lever, il peut présenter des faiblesses (la connaissance doctrinale précise d'un auteur peut faire défaut), une définition peut s'avérer difficile à tenir, mais il s'agit là des difficultés rencontrées lors d'un *exercice* de pensée. Elles ne sont pas sanctionnées en tant que telles. Ce qui l'est en revanche, car incompatible avec l'épreuve philosophique de la dissertation, c'est la rhapsodie de références à des auteurs, les exemples triviaux, longuement détaillés, qui n'apportent rien à l'argumentation, l'absence de transitions. Les débuts de paragraphe du type « Selon Platon » ; « Ensuite, Locke, lui, dit que... » sont à proscrire. Ce qui justifie un nouveau paragraphe est l'approfondissement ou le déplacement d'une idée, l'élaboration d'une nouvelle idée, et pas l'invocation d'un auteur comme figure d'autorité. Ce qui justifie qu'on convoque Locke, c'est qu'il articule la question de la mémoire à celle de l'identité. Le convoquer pour ajouter une référence à d'autres n'a aucun intérêt pour le raisonnement, et lui nuit. Ajoutons encore que l'argumentation doit être tenue de bout en bout : nous avons lu souvent des copies qui s'essouffent alors que leur point de départ était pertinent et prometteur, voire des copies inachevées. Rappelons aux candidats qu'il convient de penser l'organisation d'ensemble de la copie lors du travail au brouillon et d'anticiper le temps de rédaction. Une copie doit constituer un tout : il faut donc éviter de se lancer dans un propos flamboyant sans savoir par avance où l'on va et sans avoir bien mesuré le temps nécessaire pour conduire le propos à sa conclusion.

C'est aussi au brouillon qu'on élabore les grandes lignes de l'introduction. Celles-ci ont tendance à être bien trop longues au point souvent que le développement n'a plus pour fonction que de délayer ce que l'introduction a annoncé. Une accroche pertinente est une qualité pour une introduction. Par accroche nous entendons l'exposé d'une situation (historique, imaginaire...), qui fait question et qui amène le sujet. Elle permet d'introduire et de construire une difficulté qui appelle la question de savoir où se trouve la mémoire. Parmi les accroches efficaces qui ont été proposées, citons la pratique de l'autobiographie ou la référence à la pièce de Jean Anouilh, *Le Voyageur sans bagage* (1937) qui introduit à la question « Où est la mémoire ? » à partir du drame vécu par un soldat rentré amnésique de la Première guerre mondiale. D'autres copies sont parties des célébrations de monuments aux morts, de la tombe du soldat inconnu ou encore de l'expérience paradoxale suscitée par la contemplation de photographies qui représentent l'absent. Une autre possibilité fructueuse consistait à partir d'expressions courantes telles « Fouiller dans sa mémoire. » ; « J'ai perdu la mémoire. » ; « Avoir quelque chose sur le bout de la langue. » dont l'analyse minutieuse permettait d'introduire au problème de la localisation comme physique du souvenir.

Le travail de problématisation est au cœur de l'exercice de la dissertation. La multiplication (décousue) de phrases interrogatives du type : « Puis-je me souvenir de tout ? » ; « La mémoire est-elle individuelle ou collective ? » ; « La mémoire est-elle dans le corps ou dans l'esprit ? » ne fait pas une problématique. Trop de candidats ont tendance à multiplier intempestivement les questions qui leur viennent à l'esprit, au lieu d'introduire efficacement *une* problématique. La paraphrase du sujet proposé (« On se demandera donc où est la mémoire. ») ne constitue pas davantage une problématique. Celle-ci n'est pas non plus le plan sous forme interrogative. Quant à esquiver tout bonnement la position d'une problématique et passer immédiatement à l'énoncé du plan, cela ne constitue pas non plus une bonne méthode, le correcteur se rendant bien compte que la problématique fait défaut.

Problématiser signifie dégager le problème sous-jacent à la question posée. Dit autrement, la copie ne consiste pas à énumérer des lieux possibles de la mémoire (l'esprit, le cerveau, le corps, l'écriture, le récit des autres, etc.), mais à construire le problème de la localisation de la mémoire qui implique toute une série d'interrogations telles par exemple celles de l'articulation du corps et de l'esprit, de l'individuel et du collectif, de la présence et de l'oubli. Pourquoi la question d'un lieu de la mémoire se pose-t-elle ? Et quelles conséquences philosophiques l'idée d'un lieu de la mémoire entraîne-t-elle ? Les distinctions conceptuelles que les candidats

connaissent depuis la Terminale et qu'ils ont l'occasion de compléter et de mobiliser régulièrement en classes préparatoires peuvent servir d'aide à la problématisation. Le couple actuel / virtuel pouvait par exemple être employé. Selon les copies, la problématique peut prendre une orientation plus phénoménologique, métaphysique, épistémologique pratique ou encore politique. Le jury n'a pas de préférence. Le travail de problématisation doit en revanche s'efforcer de donner à la question posée toute son ampleur. Un défaut de problématisation, un regard seulement partiel sur le sujet posé font négliger des aspects importants du problème. Par exemple, les copies qui n'abordent pas du tout ce qu'on appelle usuellement les « lieux de mémoire » (cimetière militaire, lieux commémoratifs) ou n'évoquent aucun objet lié au souvenir (médailles du souvenir, portraits, lettres, mémoires) manquent une dimension importante du sujet, à savoir la possibilité d'une externalisation de la mémoire ou encore sa dimension sociale et son éventuelle portée socio-politique. (Nous pensons à une copie qui parle sur plusieurs pages en termes obscurs de la « mémoire des intelligibles » sans que l'on sache ce que ces derniers désignent, et ignore complètement la question des lieux de mémoire, comme les monuments commémoratifs.) Une introduction efficace construit une difficulté clairement posée sous la forme d'une problématique unique. On en a relevé quelques exemples : « Y a-t-il un lieu privilégié de la mémoire ? » ; « La mémoire est-elle dans la matière ou dans l'esprit ? » ; « Où la mémoire peut-elle être conservée ? ». On pouvait aussi suivre le paradoxe que constitue la spatialisation d'une activité qui semble être d'ordre temporel. On évitera : les problématiques trop étroites du type « La mémoire se limite-t-elle à la conscience du sujet ? », les problématiques inutilement compliquées « Face au danger de voir une fonction éthérée et volatile nous conduire sur de mauvais chemins, on se posera la question suivante : la mémoire peut-elle être une présence au monde motrice pour l'homme ? », les problématiques qui ne veulent rien dire ou posent un faux problème « La mémoire peut-elle être le contenu d'un contenant ou n'est-elle que le contenant d'un contenu ? » ; « La mémoire est-elle dans l'oubli ? » ; « La mémoire est-elle partout où il y a de l'être ? ». Ajoutons que la problématique est le fil conducteur du devoir. Elle ne doit pas être perdue de vue pendant le travail. Le candidat peut la rappeler ou la reformuler à un moment stratégique, par exemple lors du passage d'une partie à une autre.

Une amorce bien trouvée ainsi qu'un travail définitionnel donnent généralement des outils pour construire une problématique. Le travail de définition doit être mené tout au long du travail, par exemple lorsqu'on évoque la métempsychose, mais aussi des termes tirés du langage courant et qui ont un sens technique chez certains auteurs comme la conscience chez Locke ou Bergson. Dans l'introduction, l'attention au sens des mots porte tout particulièrement sur les termes mêmes du sujet proposé. On n'attend pas une définition inattaquable de la mémoire en introduction : une telle définition n'existe pas et c'est l'un des enjeux de la dissertation que de parvenir, au terme de la réflexion, à une définition plus solide. Toutefois, le candidat ne doit en aucun cas se lancer dans un développement sans avoir au préalable donné une définition *a minima*, opératoire, c'est-à-dire une définition à partir de laquelle il peut travailler – la mémoire comme capacité de se souvenir, pouvoir de conserver des traces significatives qui peuvent être réactivées, etc. L'adverbe interrogatif « où » invitait à interroger la localisation de la mémoire, une localisation souvent rapidement considérée comme paradoxale, car il peut sembler difficile d'assigner un lieu, matériel, à une faculté ou à une puissance de l'esprit. L'adverbe a souvent été interprété en un sens temporel, une interprétation qui n'avait malheureusement souvent pour but que de contourner le problème posé et de fournir une occasion de réciter en détail un cours sur le temps et la mémoire. Or réciter son cours – aussi excellent fût-il –, sans le mettre au service d'une analyse *du sujet précis posé lors du concours*, équivaut à faire un hors sujet.

L'annonce du plan est un moment important de l'introduction. Elle a pour fonction non d'énumérer les morceaux inarticulés du développement, mais d'esquisser l'agencement logique du devoir. Il faut insister sur ce point : les trois parties du développement ne peuvent être simplement juxtaposées ; les positions défendues ne peuvent être tout bonnement superposées. Si un candidat convoque un auteur à la suite d'un autre, c'est parce qu'il estime qu'on trouve chez lui des réflexions à même d'approfondir le problème posé, de le compléter ou encore de le déplacer ou d'en mettre au jour un impensé. Il en résulte que si la succession des auteurs peut être chronologique, ce n'est pas pour autant une obligation qu'elle le soit. Ce sont avant tout des arguments qui doivent être articulés, ce n'est pas une chronologie qui doit être reconstituée. Encore une fois : le jury valorise l'effort pour élaborer un raisonnement, pour produire une pensée, pour proposer un certain traitement argumenté du sujet. Prenons l'exemple de plan suivant ainsi présenté : 1^{ère} partie : « La mémoire est dans l'esprit. » ; 2^{ème} partie : « La mémoire est dans le corps » ; 3^{ème} partie : « La mémoire est partout, c'est-à-dire dans la société ». Il s'agit là d'une simple superposition de réponses possibles, sans lien entre elles. C'est parce qu'une localisation seulement spirituelle de la mémoire pose problème (comment explique-t-elle, par exemple, les habitudes contractées par un danseur, un musicien, un sportif, un artisan ?), qu'elle doit être réinterrogée et amendée par une conception qui articule mémoire et corporéité.

Le développement doit être mené en cohérence avec l'introduction. On ne peut qu'insister sur l'organicité que doivent présenter les différentes parties et sous-parties. Articuler deux parties ou sous-parties appuyées chacune sur une référence ne veut pas dire écarter le premier auteur qui aurait soutenu des arguments très faibles (qu'il aurait d'ailleurs mieux valu ne pas rapporter dans ce cas-là) au profit du second, mais affiner sa première réponse au sujet par la seconde. Bergson n'est pas la vérité de Descartes, pas plus

qu'Halbwachs n'est celle de Bergson. Il faut construire et affiner une argumentation, brique par brique, et non évacuer une position après l'autre pour finir par poser soit que le dernier à avoir parlé a raison soit que tout est relatif et que la mémoire est un mystère. Pour élaborer un raisonnement, il peut être utile de décliner la problématique et d'annoncer quel sous-problème est traité dans chacune des parties. Donnons quelques exemples (toujours tirés des copies) : « Où est la mémoire quand elle semble en dehors du sujet mais qu'elle est constitutive du sujet ? » ; « Où est la mémoire quand elle est une mémoire collective diffractée dans des sujets individuels ? ». Tout comme les parties et sous-parties doivent être guidées par un problème clairement introduit et énoncé (ce n'est pas aux correcteurs de le reconstituer), elles doivent être reliées entre elles par des transitions. Une ou deux phrases d'introduction et de conclusion partielles aux parties permettent de rythmer efficacement les copies et de s'assurer qu'on n'a pas perdu le fil rouge de l'argumentation.

L'articulation des idées, que ce soit dans l'introduction ou au cours du développement, est soutenue par un travail de définition des termes employés et par un travail de distinction conceptuelle qui sont une part essentielle de l'exercice philosophique. On note un sérieux manque de rigueur dans la plupart des travaux et des confusions entre les termes, par exemple lorsque dans une même copie le cerveau est tantôt synonyme d'esprit, tantôt de corps, sans que le passage ne soit justifié, ou lorsque le souvenir est identifié sans autre forme de procès à la mémoire. On regrette aussi l'absence de définition systématique des concepts mobilisés – combien de copies ont parlé des « cadres sociaux de la mémoire » en considérant que l'expression allait de soi. Or de bonnes distinctions conceptuelles : entre mémoire, souvenir et réminiscence, entre lieu et support, entre support et médiation (un candidat parlant très bien des « relais de l'esprit »), entre trace, ruine et empreinte, etc. permettent de rendre le propos plus précis et de progresser dans l'argumentation en ouvrant un nouveau problème ou en déplaçant un problème autrement insoluble. De la même façon, faire une différence entre actuel et virtuel permettait de faire progresser l'argumentation – nous pensons à une copie qui a envisagé l'amnésie non comme perte du souvenir, mais perte de sa possible actualisation. On peut encore citer les utiles distinctions faites entre intérieur et extérieur ou entre individuel et collectif – un candidat expliquant que je peux avoir l'impression que mes souvenirs viennent de moi alors qu'ils sont reconstruits à partir de récits qu'on m'a fait et que, inversement, la mémoire collective n'existe pas indépendamment de mémoires individuelles dans lesquelles elle s'incarne et qui la spécifient. On pouvait aussi tout simplement commencer par décliner « la » mémoire, « ma » mémoire, « nos » mémoires pour esquisser la différence entre mémoire personnelle et mémoire collective (distinction qui n'a pas été envisagée par tous les candidats). Si de nombreuses copies ont bien vu que la mémoire peut s'appuyer sur des supports et peut-être se voir entièrement externalisée (c'est généralement l'écriture qui a été prise en exemple), aucune copie n'a été en mesure de développer la question de la mémoire à l'ère numérique. La question a parfois été vue, mais jamais traitée. On a observé un contraste entre la capacité de certains candidats à mobiliser avec à-propos des connaissances en neurobiologie (c'est le plus souvent *La Mémoire, de l'esprit aux molécules* de Squire et Kandel qui a été utilisé) et l'ignorance des théories sur le numérique. Pourtant, le travail sur les supports de mémoire, son inscription, son encodage aurait pu être approfondi soit par la référence à quelques textes classiques de la science des médias ou de la théorie de la communication (M. McLuhan, F. A. Kittler), soit au moins par une analyse des termes employés pour décrire l'action de stocker, sauvegarder, faire une copie, enregistrer, garder en mémoire des données sur une clé USB. On a aussi constaté que la tradition des arts de la mémoire et sa topographie mnémotechnique telle qu'elle a notamment été analysée par F. A. Yates n'ont quasiment pas été mentionnées par les candidats. Cela aurait pu être fructueux, mais précisons bien que les candidats n'ont pas « perdu de points » pour cela. Il n'y a pas d'auteurs ou d'exemples attendus ou incontournables dans une copie.

Pour ce qui est des exemples mobilisés au cours du développement, ceux-ci ne doivent pas être l'occasion d'un récit. Une page entière pour résumer un scénario de film ou un roman est stérile. Ils doivent servir à illustrer et concrétiser le propos ou, par leur caractère problématique, à le relancer. Une analyse de « cas » étoffe donc la réflexion. Pour le sujet posé pouvaient s'avérer très pertinentes des remarques structurées autour des techniques de cartographie cérébrale et d'imagerie médicale, des pathologies comme l'amnésie, des processus tels que le réflexe conditionné, l'habitude, l'*habitus* avec Bourdieu (parfois mentionné), l'existence d'archives, de témoignages, le rapport aux monuments (une excellente référence au *Culte moderne du monument* de Riegl). Certains se sont interrogés sur ce que peut signifier l'idée d'une mémoire de l'espèce ou l'existence de mémoires artificielles ; d'autres ont exploré la métaphore spatiale avec les coupes stratigraphiques de l'archéologie et les stratifications du géologue. Dans un champ plus anthropologique, on pouvait s'intéresser aux tatouages ou cicatrices comme aux marqueurs rituels. Ces exemples ou « cas » doivent être préparés par les candidats tout au long de l'année.

Concernant les références aux auteurs, le sujet proposé cette année permettait aussi bien un traitement « classique » de la question de la mémoire avec des développements conséquents sur la psychologie des facultés ou sur les rapports entre âme et corps, qu'un traitement plus original s'appuyant sur des réflexions et concepts élaborés en neurosciences, en histoire, en sociologie. Il n'y a pas de référence attendue ou incontournable. L'originalité d'une copie n'est pas non plus valorisée en tant que telle. Seul l'est un usage des auteurs, c'est-à-dire des concepts et des analyses qu'ils ont développés, qui sert le propos mené *par le candidat*. Il est donc inutile de se référer à certains auteurs seulement pour les citer et faire preuve de ce

qu'on s'imagine être une culture philosophique : le jury n'attend aucune référence en particulier. En revanche, ce qui est attendu, c'est une connaissance de première main des auteurs mobilisés, c'est-à-dire d'extraits choisis dont on s'est approprié le contenu et la structure argumentative. Les références doivent être précises et être toujours mises au service de l'argumentation que le candidat construit. Un savoir seulement récité est un hors sujet. Et il n'a rien de philosophique. Il en résulte qu'une référence doit être explicitée et exploitée : il ne s'agit pas de tout dire mais de bien dire en suivant un fil problématique clair et cohérent et de répondre partiellement au sujet à partir de cette référence. Par exemple, parler des cadres sociaux de la mémoire à la suite de Halbwachs ne nous dit toujours pas où est la mémoire. Est-elle dans les témoignages ? dans les monuments ? dans l'espace social ? ou bien en chacun d'entre nous quand bien même elle serait socialement déterminée ? Bref, la réflexion du sociologue sur le concept de mémoire collective, sa constitution, ses failles doit être mobilisée dans le cadre de la problématique choisie par le candidat. Cela signifie aussi qu'il faut éviter absolument le catalogue de références et les digressions. D'autant que la longueur d'une copie ne fait pas sa qualité. Si une copie de 5-6 pages ne peut de toute évidence approfondir son propos, une copie dépassant largement les 14-16 pages finit inévitablement par raconter au lieu d'argumenter, par réciter au lieu d'analyser, par se perdre dans la doxographie et des digressions sans fin qui font perdre le fil de l'argumentation au candidat et à son lecteur. La profusion des références se fait toujours au détriment de l'analyse conceptuelle, qui est souvent alors indigente. On évitera aussi bien de raconter sur plusieurs pages le trempage de la madeleine chez Proust que de se référer en une ligne à Plotin. Les candidats qui citent jusqu'à dix auteurs dans une partie ne sont pas rares. C'est contre-productif ! Pour le dire grossièrement et avec des chiffres : trois-quatre auteurs dans une partie, c'est déjà beaucoup..., car les résumés de doctrine ne doivent pas être délayés au détriment du fil directeur et de la construction d'ensemble. Cela implique aussi qu'on n'ouvre ni ne finit une partie ou sous-partie avec une référence (« Selon Platon » ; « Comme l'a montré Descartes » ; « Quant à Bergson ») – ou avec un exemple d'ailleurs. On la clôt par une réponse partielle au sujet et une articulation avec la partie suivante. Par ailleurs, quand une référence est donnée, on peut exiger, de la part d'un spécialiste en philosophie, que celle-ci ne soit pas approximative. Il faut au moins citer sans erreur le titre de l'ouvrage et situer si possible le passage auquel on se réfère. On ne demande pas d'apprendre les numéros de page par cœur, mais de savoir restituer le contexte dans lequel l'argument est employé. Les remarques platoniciennes sur l'écriture se placent à un moment particulier du dialogue. Dans beaucoup de copies, on sent que les connaissances sont superficielles. Il ne s'agit pas d'avoir lu toute l'œuvre des auteurs, mais de connaître un texte un peu précisément, c'est-à-dire d'en avoir une connaissance de première main. Une connaissance un peu fine des textes évitera aussi au candidat d'élaborer des plans qui, tels de vastes champs de bataille, voient se combattre des géants : les matérialistes contre les spiritualistes, ou encore Bergson contre la science (une opposition qui manque d'ailleurs le fait que *Matière et mémoire* est aux prises avec les discours scientifiques de son temps et n'en réduit pas la complexité).

Pour mener à bien un raisonnement, encore faut-il éviter les erreurs de logique. Quelle qu'en soit la cause (inattention ? défaut de bon sens né du souci du bien faire ?), les erreurs de logique sont rédhibitoires. On déplore les sauts logiques dans l'argumentation (par exemple : « Il y a des cadres sociaux de la mémoire donc la mémoire est dans les cadres sociaux. » ou : « La mémoire est dans l'inconscient puisqu'il y a des souvenirs dont on ne se rappelle pas »). Freud a dû élaborer une théorie pour asseoir les concepts de pré-conscient et d'inconscient qui passent ici pour évidents. On ne peut pas non plus écarter une conséquence sous le prétexte qu'elle ne nous convient pas : « Si la mémoire est dans le sujet, elle pourra être modifiée par lui ; donc elle ne doit pas y être ». L'usage de la conjonction de coordination y est abusif. Ces erreurs de logique vont souvent de pair avec l'emploi d'un style « pompeux », « abscons » dont certains candidats pensent qu'il est philosophique ou qu'il pourrait tenir lieu de pensée. La question « Où la mémoire s'origine-t-elle si elle est transcendentale multiple ? » doit être explicitée ; sinon, elle ne veut rien dire du tout. Concrètement, on évitera les néologismes ; les métaphores hasardeuses (« le sujet de la pensée pourrait n'être pas aussi transparent à lui-même que l'eau claire du *cogito* » ; « la mémoire pure semble alors faire boule de neige avec elle-même »). Bien plus porteur est de commenter les métaphores mobilisées dans la tradition philosophique. On a relevé quelques belles analyses des grands espaces et vastes palais de la mémoire augustinienne. On évite absolument l'accumulation de mots savants qui conduisent à des non-sens : « Cette topique de la mémoire dévoile une forme d'infinité en un être fini, la marque d'un état prélapsaire et antéprédicatif, signe du divin en nous ». Ces formulations résultent sûrement parfois d'une volonté de trop bien faire et de l'illusion selon laquelle un discours abscons serait plus philosophique qu'un propos clair. Mais le jargon est souvent signe d'un manque de compréhension des mots qu'on utilise plus qu'un gage de la technicité et de la précision d'une pensée. Dans l'exemple mentionné, il fallait bien plutôt isoler la notion de « topique », très pertinente pour le sujet posé, la développer par exemple avec Freud et en tirer des conclusions quant à l'existence de lieux de l'appareil psychique. Enfin, on évitera aussi le métadiscours du type : « Notre approche prend ici tout son sens » ou « Nous nous sommes lancés dans une enquête hâtive dans cette première partie ». Ces remarques sont vaines. En revanche, les candidats sont invités à rythmer leur développement par des formules décrivant ce qu'ils font effectivement, à savoir définir, distinguer, exemplifier, développer, contredire, objecter, poser une hypothèse, conclure, etc. Ces défauts de logique et d'écriture, généralement liés, sont des défauts récurrents, véritables obstacles à l'expression et à la pensée. Mais ils sont

faciles à corriger par les candidats qui doivent s'efforcer de travailler avec des phrases simplement structurées, présentant des articulations logiques claires.

Pour ce qui est de la conclusion de la dissertation, elle tombe souvent à plat. Il faut éviter de dévaloriser le parcours effectué au profit d'une position relativiste : « La mémoire est partout et nulle part ». Une conclusion relativiste peut bien sûr être défendue, mais à condition d'avoir été solidement étayée en fin de développement et envisagée comme possibilité philosophique solide – et non comme renoncement à la pensée. La conclusion n'a par ailleurs pas vocation à introduire d'élément neuf – dont la mention *in extremis* conforte le lecteur dans l'idée que le sujet n'a pas été problématisé et que le plan n'a pas été suffisamment construit au brouillon. Dans la conclusion, on attend des candidats non pas qu'ils répondent de façon définitive à la question posée ou qu'ils aient résolu un problème qui, selon toute vraisemblance, va continuer à faire l'objet de spéculations philosophiques, mais qu'ils proposent quand même quelques éléments stables auxquels ils sont parvenus, quelques problèmes et enjeux qu'ils sont arrivés à mieux cerner au terme de leur travail, comme par exemple – et cela n'est pas prescriptif – sur le caractère dynamique de la mémoire ou encore sur le caractère métaphorique des spatialisations de la mémoire. La réalisation peut avoir des défauts, mais la démarche *philosophique* sera valorisée.

Oral

Explication d'un texte philosophique

Les œuvres que les candidats étaient invités à expliquer cette année étaient les *Pensées pour moi-même* de Marc-Aurèle (trad. Mario Meunier, Paris, GF-Flammarion, 1999), déjà au programme l'année précédente, et le *Traité de la réforme de l'entendement* de Spinoza (trad. B. Rousset, Paris, Vrin, 2003).

Le jury se félicite qu'en dépit de l'insuffisance de certaines prestations, la méthodologie de l'explication de texte est souvent bien maîtrisée par la majorité des candidats. Rappelons néanmoins que celle-ci suppose une introduction permettant de situer le texte à la fois dans le contexte d'une époque et dans la doctrine de son auteur, ouvrant sur le ou les enjeux propres au passage proposé puis sur une présentation des différents moments argumentatifs qui le composent. D'autre part, l'oral durant une trentaine de minutes, il se compose de l'explication proprement dite, d'une vingtaine de minutes, suivie d'une discussion avec le jury d'une dizaine de minutes. La gestion du temps de l'explication est donc importante, certains candidats se trouvant contraints d'écourter la fin de leur explication, souvent parce qu'ils n'ont pas pensé à regarder leur montre et se trouvent surpris lorsque le jury les informe qu'il serait temps de conclure.

Comme l'année passée, bien que d'excellents exposés aient été réalisés sur les deux œuvres, le jury relève un déséquilibre manifeste entre les prestations, les exposés sur Marc-Aurèle ayant été de bien meilleure tenue que ceux sur Spinoza. Certains candidats ne semblant jamais avoir eu l'ouvrage du *Traité de la réforme de l'entendement* entre les mains avant le jour de l'épreuve, rappelons à toutes fins utiles qu'au moment du tirage, le candidat choisit une enveloppe contenant deux sujets au choix *tirés de la même œuvre*. Il serait donc tout à fait inconsideré de faire l'impasse – ou de moins bien préparer – l'une des œuvres au programme, quelles que soient les difficultés de, les spécificités de et éventuellement les affinités avec l'une ou l'autre de ces œuvres. Pratiquer le texte lui-même en cours d'année, aux côtés des indications et clefs d'interprétation fournies par les professeurs en cours, est tout à fait indispensable pour entrer dans le texte et être à même le jour de l'épreuve de proposer une explication qui se tienne à distance des deux principaux écueils : paraphraser le texte au point que l'explication n'en est qu'une lecture redondante et souvent plus confuse ; projeter sur le texte des généralités sans faire de médiation et parfois en forçant une interprétation qui induit en erreur.

Ce qui a fait, en ce sens, la très grande qualité de plusieurs explications de texte, voire l'excellence de certaines – sur le texte de Marc-Aurèle, comme sur le texte de Spinoza – tenait en effet à cette capacité d'expliquer le passage proposé pour lui-même et dans sa spécificité, tout en l'éclairant d'éléments de doctrine choisis (et parfois spécifiés) avec une grande pertinence, et faisant finalement de cette prestation une occasion de réflexion philosophique intéressante et intelligente. L'esprit et le sens philosophiques de certains candidats, encore à l'aube de leur formation, ont été jugés tout à fait remarquables. Cela implique en amont plusieurs choses : garder une certaine aptitude à s'étonner face à des affirmations philosophiques qui ne vont pas de soi, bien qu'elles soient soutenues par des philosophes classiques et reconnus ; ne pas hésiter à soulever des difficultés d'interprétation ou de cohérence dans le texte ; chercher à comprendre l'enjeu des affirmations philosophiques au-delà de leur sens immédiat ; tisser du lien et du sens entre les concepts techniques et les termes du langage courant qui en connotent l'usage ou l'extension ; se rappeler que les textes philosophiques constituent des propositions de réponse à ou d'élaboration de grands problèmes récurrents et qu'ils ont comme préalables mais aussi comme visée une certaine appréhension des êtres humains, des relations interhumaines, de notre rapport au monde et de notre destinée en tant qu'hommes et femmes.

Par ailleurs, le jury invite les candidats à considérer l'entretien faisant suite à l'explication comme étant à part entière un moment de l'épreuve. Certains candidats semblent en effet considérer que l'oral est pratiquement terminé une fois leur commentaire réalisé, et que les questions qui suivent ne sont qu'un appendice de moindre importance, voire une simple tentative de déstabilisation. Rappelons que l'entretien n'a pas pour objectif de piéger le candidat, mais de l'inviter à développer un point resté trop allusif, à revenir sur un passage dont le sens n'a pas été exactement compris ou encore à préciser le sens d'un concept ou d'une affirmation. Cette discussion peut également permettre d'ouvrir le texte sur d'autres aspects de la pensée d'un auteur, parce qu'ils constituent soit les fondements des arguments exposés dans le texte, soit leurs conséquences. Le but est ainsi, notamment dans le cas d'explications satisfaisantes, de permettre au candidat de montrer l'étendue de sa maîtrise de l'auteur, mais aussi parfois du contexte ou du courant de pensée dans lequel il se situe. Il est donc important que le candidat entre en dialogue avec le jury pendant ce temps, quitte à prendre le risque de se tromper – et à donner alors au jury l'occasion de reformuler ou de préciser sa question. Lorsqu'un candidat ne répond pas ou répond par des monosyllabes à peine audibles, le jury n'a pas d'éléments auxquels s'accrocher pour poursuivre l'entretien et n'est pas en mesure d'aider le candidat à améliorer sa prestation. À l'inverse, le jury tient à souligner le grand plaisir qu'il a eu à discuter de façon approfondie avec des candidats ayant proposé une très bonne prestation et avec lesquels il a été donné de poursuivre la réflexion au-delà de l'extrait proposé, dans un esprit philosophique élargi.

Enfin, le jury comprend bien entendu la tension qui peut s'emparer du candidat au moment de passer un oral pouvant se révéler déterminant pour la réussite à un concours longuement et assidûment préparé. Toutefois, il faut rappeler que, de même qu'une écriture correcte et lisible à l'écrit, l'expression orale doit permettre la communication de ses idées à ses auditeurs et la compréhension du sens de ces dernières par le jury. Ainsi, même si le jury fait preuve de bienveillance, un débit trop rapide pour être saisi, un manque d'articulation, des tics de langage constitués par exemple de l'utilisation de connecteurs logiques sans lien avec le sens des phrases nuisent à la clarté du propos et à la mise en valeur du sens de ce dernier.

En ce qui concerne le *Traité de la réforme de l'entendement*, il faut reconnaître que dans l'ensemble, les candidats ont été plus en difficulté pour situer l'extrait, expliciter les argumentations spinozistes (notamment sur la méthode et sur l'idée vraie) et les réinscrire dans des questionnements philosophiques excédant l'œuvre sans pour autant être assimilables à d'autres textes de Spinoza – ce qui n'a pas empêché cependant de très bonnes, voire d'excellentes prestations sur des extraits du *TRE*. Le jury s'est montré particulièrement attentif aux tentatives de mise au jour des problèmes à défaut de leur résolution, et a veillé à proposer des pistes aux candidats en difficulté lors de l'entretien.

Pour ce qui est de situer l'extrait choisi, se référer au plan analytique proposé en début d'ouvrage par B. Rousset pouvait parfois se révéler une fausse bonne idée. En effet, bien qu'il ne soit en rien proscrit de faire usage des notes et introduction de l'édition au programme, cela ne suffisait pas en l'occurrence pour comprendre le mouvement du texte. Préciser que l'extrait prend place « dans la deuxième partie de la méthode » sans expliciter ce qu'est cette méthode et la place de son exposé dans l'œuvre, ou comment la deuxième partie s'articule avec la première, n'apporte pas grand élément de compréhension. Ou bien inversement, situer le passage dans l'identification de la manière dont on reconnaît une idée douteuse ne nous précise pas en quoi Spinoza a spécifiquement besoin de la distinction entre cette dernière et l'idée vraie dans la méthode qu'il met en place. On ne saurait trop inviter les candidats à prêter attention au mouvement d'ensemble du texte et à la *logique* de la situation du texte en question dans ce mouvement d'ensemble. Lorsque cela a été fait, cela donnait tout de suite une autre ampleur à l'explication, et un va-et-vient plus aisé entre la lettre du texte et la visée générale de l'œuvre, annoncée dans un prologue souvent trop peu pris au sérieux et excédant une seule théorie de la connaissance.

Les explications les plus réussies ont aussi souvent été celles qui ont su – et osé ! – relever ce qui est loin d'aller de soi dans le déroulé du texte spinoziste. Ainsi, une candidate a relevé avec justesse qu'à la fin du *Traité*, Spinoza suit précisément le procédé que l'on n'est pas censé suivre dans la recherche d'une définition en partant des propriétés de l'entendement... et en affirmant que la définition en suivra ... Elle a ensuite proposé une hypothèse intéressante sur ce qui pourrait en expliquer la logique et les raisons. Inversement, il est dommage de glisser sur le fait qu'il faudrait partir de l'idée de Dieu dans la méthode, à la fois parce que Spinoza écrit plus haut que nous partons d'une idée vraie quelconque (à l'image du forgeron avec un premier instrument) et parce qu'il ne part précisément pas de Dieu dans le *TRE* (à la différence de l'*Éthique*, qu'il faut donc éviter de projeter sans autre médiation sur le texte du *Traité*). Questionner le texte et ses affirmations fait ainsi partie intégrante de l'épreuve et peut donner lieu à de beaux moments philosophiques ; cela donne du relief aux explications et est apprécié par le jury.

Les candidats doivent aussi prêter attention aux termes du langage courant qui prennent en réalité un sens philosophique très précis dans certains contextes (par exemple lorsque Spinoza affirme que l'imagination est « vague » : il aurait fallu expliciter de quoi cela se distingue) ou encore aux termes qui précisent l'extension d'une affirmation philosophique (dire qu'il « arrive *rarement* que les idées s'enchaînent comme par chance selon l'ordre dû » signifie bien que cela arrive quelque fois et il faut donc pouvoir l'expliquer...). Ces tournures peuvent également constituer des points d'appui pour préciser une affirmation, expliciter un point, soulever un enjeu ou un problème. Cela peut être fort utile pour l'explication d'extraits issus du *TRE* qui sont, du fait même d'une œuvre assez courte, plutôt brefs dans leur ensemble. Cela n'exempte pas, bien entendu, de savoir faire

un sort aux concepts philosophiques dans un texte dont les formulations sont assez techniques (excepté dans le prologue) : il n'est pas envisageable d'expliquer un texte du *TRE* sans savoir définir et problématiser la « méthode », de confondre en un flou terminologique les idées fictives, fausses et douteuses (pourtant précisément distinguées par Spinoza), de rabattre l'immanent sur le banal, ou encore de ne pas avoir idée de l'articulation entre idée de l'idée, essence objective, essence formelle et idéal. En ce sens, il ne suffit pas non plus d'égrainer les mots-clés (puissance de l'entendement, connaissance réflexive, automate spirituel, norme de l'idée vraie, etc.) pour faire illusion : encore faut-il savoir de quoi on parle exactement quand on les mobilise, et aussi montrer en quoi il est particulièrement pertinent et éclairant de les mobiliser à ce moment précis du texte et de son explication.

Les *Pensées pour moi-même* ont donné lieu à des commentaires généralement d'assez bonne tenue, les candidats semblant – comme l'année passée – avoir eu plaisir à l'étude de cette œuvre. Néanmoins, trop de candidats sont restés peu attentifs aux procédés rhétoriques utilisés par Marc-Aurèle, alors que ceux-ci font partie de sa démarche philosophique elle-même, qui peut être considérée comme un type d'« exercice spirituel ». Concernant cette notion, il ne suffit pas d'affirmer que l'auteur réalise ce genre d'exercice, mais bien plutôt de montrer en quoi il consiste, et surtout comment il se manifeste dans l'écriture du passage étudié. Ainsi, l'utilisation d'images fortes, de procédés rhétoriques tels que les hyperboles ou les énumérations donnait l'occasion de montrer comment l'écriture peut devenir le vecteur d'une pratique de soi, permettant de comprendre la spécificité d'un texte qui n'est pas de même facture qu'un traité démonstratif. Bien que cela ait été déjà signalé dans le rapport de l'année passée, le fait que certains passages utilisent une rhétorique platonicienne pour exposer une position stoïcienne n'a pas toujours été exploité, alors qu'il aurait notamment pu permettre d'explorer la différence entre cet auteur et le stoïcisme antique, parfois peu claire dans l'esprit des candidats. Cela aurait permis de considérer la différence propre à Marc-Aurèle entre l'intellect et le *pneuma*, qui est l'une des spécificités de sa pensée.

Même dans le cas des candidats ayant réalisé des explications correctes, la doctrine stoïcienne dans son ensemble restait trop peu maîtrisée, ce qui ne leur a pas permis d'exploiter toutes les possibilités présentes dans les passages proposés. La physique a trop souvent été réduite à un ensemble de généralités, alors qu'elle constitue le socle à partir duquel se structure l'argumentation de l'auteur, et les tentatives pour l'explorer lors de la discussion se sont parfois soldées par des échecs, obligeant le jury à donner les réponses à ses propres questions en restituant le cadre doctrinal stoïcien. Ce point est essentiel dans la mesure où le commentaire ne peut être totalement pertinent s'il ne s'appuie pas sur des éléments de doctrine implicitement présents dans le texte, qui seuls permettent de dépasser le niveau d'une simple paraphrase. Dans le cas d'une œuvre qui n'est pas linéaire, la contextualisation du propos nécessite de tels approfondissements doctrinaux qui seuls assurent la compréhension de la structure argumentative d'ensemble dont le texte ne livre qu'une surface. De même, l'évocation des trois « disciplines » distinguées par Pierre Hadot ne saurait suffire si l'on ne dit pas à quoi cela fait référence ainsi que leurs caractéristiques principales.

Comme l'année dernière, certains mots ou syntagmes ont été utilisés sans pour autant que les candidats aient ressenti le besoin de les approfondir, comme si leur seule mention avait valeur d'explication : Marc-Aurèle est un « apprenant », il cherche à former une « citadelle intérieure », développe une « discipline du jugement » ou une « discipline de l'action ». Pour qu'il y ait *explication*, il est donc nécessaire de distinguer, par exemple, « l'apprenant » et sa quête de la figure du sage en marquant leurs différences, quitte à le faire brièvement, ce qui permet en outre de tracer une ligne de démarcation entre les deux formes de stoïcisme, antique et impérial. Il en va de même pour la « discipline du jugement » : il faut distinguer les propositions qui se présentent à l'esprit, indiquées entre guillemets dans l'édition, de l'assentiment qui sera ou non donné à celles-ci. Recomposer ce processus permet ainsi de comprendre comment les images fortes sont des procédés rhétoriques jouant le rôle de contre-propositions, visant à marquer psychologiquement l'individu et veiller à ce qu'il ne donne pas son assentiment à des propositions qui sont le produit de ses passions et non d'une analyse rationnelle de la situation.

Pour finir, le jury tient à souligner combien il a pu apprécier des prestations à la fois claires et profondes, témoignant d'une attention précise au texte et d'une bonne compréhension du contexte, prestations dans lesquelles les candidats se sont impliqués et ont cherché un vrai sens philosophique à des problématiques toujours en suspens, ont navigué avec aisance dans le texte comme au sein des grandes questions philosophiques en jeu, et ont pris le temps d'entrer en discussion avec le jury dans l'entretien en avançant des hypothèses ayant explicitement ce statut, mais néanmoins étayées et éclairantes quant au texte.

Exposé sur une question de philosophie

Le jury a eu la satisfaction de mettre cette année quelques excellentes notes à des exposés portant soit sur la mémoire, soit sur l'œuvre. Aucune des deux notions n'a été mieux réussie que l'autre. Les meilleurs exposés se sont démarqués par la qualité de la problématisation, la clarté du développement et de sa construction, un travail de distinction conceptuelle, de définition et d'exemplification ainsi qu'un entretien au

cours duquel les candidates et candidats, sans pour autant se dédire, ont su faire preuve de suffisamment de plasticité intellectuelle pour nuancer ou compléter leur propos.

Rappelons que l'épreuve dure 30 minutes. Dans un premier temps (20 minutes maximum), le candidat expose une réflexion sur l'un des deux sujets proposés – les deux sujets contenus dans l'enveloppe qu'il choisit lors du tirage portent sur la même notion. Par souci d'équité, un même nombre de sujets est préparé pour chaque notion et, lors du tirage, les enveloppes contenant des sujets sur la première notion sont à part égale avec celles portant sur la seconde. Il n'y a donc pas de demi-journée qui serait dédiée à l'une ou à l'autre des notions, ou davantage à l'une qu'à l'autre. La deuxième partie de l'oral (10 minutes maximum) est constituée d'un entretien mené avec les membres du jury. Un candidat qui ne parlerait que 10 minutes n'est pas « rattrapé » par 20 minutes de questions. Par souci d'équité là encore, l'entretien dure également 10 minutes maximum dans ce cas. Il est donc décisif que les candidats s'exercent dans l'année à utiliser au mieux le temps précis qui leur est imparti. Même si la durée ne préjuge pas de la qualité de la prestation, des exposés qui, comme ce fut le cas de l'un d'entre eux cette année, durent seulement 13 minutes, se coupent nécessairement de la possibilité de développer de manière plus circonstanciée des arguments qui peuvent par ailleurs s'avérer pertinents.

La méthode à suivre pour traiter du sujet choisi ne diffère pas essentiellement de celle de la dissertation. On attend des candidats qu'ils problématisent le sujet et proposent un développement structuré, rythmé par des définitions, des distinctions conceptuelles, des références aux auteurs mises au service du propos, des exemples pertinents et analysés. On souhaite cette année revenir plus particulièrement sur trois points dont le traitement a été généralement très insuffisant : la problématisation, les exemples, l'entretien.

Une attention particulière doit être apportée à la problématisation du sujet. Or celle-ci a dans l'ensemble été négligée. D'abord, de très nombreux candidats n'ont même pas songé à définir la mémoire ou l'œuvre dans leur introduction, comme si leur acception était évidente sous prétexte que les notions étaient en programme. Il faut absolument proposer une définition de la notion au programme, ou au moins soumettre une première définition, une définition de travail qu'on remplacera par une définition plus aboutie au cours du développement. On peut multiplier les exemples où les termes du sujet n'ont pas fait l'objet de définition ou d'explicitation, et il s'agit d'un défaut grave. Prenons le cas du sujet suivant : « La mémoire d'un peuple ». La candidate n'a effectué aucun travail de définition ou de distinction conceptuelle pour clarifier et rendre problématique la notion de peuple. Or sur quelle mémoire s'agit-il de réfléchir ? Sur la mémoire d'une nation ? d'une ethnie ? sur la mémoire collective en général ? Selon que le groupement humain considéré possède ou non une écriture, la mémoire se constitue et se transmet différemment. En fonction de l'unité considérée, c'est aussi la part du social, du politique, de l'histoire dans la mémoire qui varie tout comme le rapport de l'individu à ce tout. L'absence de définition du peuple et le défaut de variation sur le terme (peuple, nation, tribu, État, etc.) a conduit à une problématisation insuffisante car partielle ainsi qu'à un propos beaucoup trop abstrait (au mauvais sens du terme). En quoi donc la mémoire d'un peuple peut-elle consister ? Réside-t-elle dans le fait de raviver un mythe (la fondation de Rome par Romulus ?), le souvenir d'un événement historique (la prise de la Bastille) ? Réside-t-elle dans des objets, des monuments, dans des institutions, dans la langue elle-même ? Toutes ces questions étaient perdues et le propos ne pouvait plus devenir que fort général, c'est-à-dire non adapté au sujet précis qui était posé. Donnons un autre exemple encore de problématisation partielle qui grève l'ensemble de la prestation, avec un sujet intitulé « Le travail de la mémoire ». Le candidat a bien cherché à faire jouer la notion de travail en convoquant celles de peine, d'effort, d'activité, et aussi d'automatisme et de construction. Les deux termes importants étaient bien définis, mais isolés l'un de l'autre – certainement parce que le candidat a été tenté de « récupérer » un savoir sur l'œuvre pour l'appliquer au travail, mobilisant ainsi rapidement des connaissances mais perdant de vue la spécificité du sujet et son ancrage concret. En d'autres termes, le candidat ne s'est pas demandé ce que pourrait bien être un travail de la mémoire, négligeant la possibilité qu'il puisse y avoir un travail de la mémoire dans le corps (chez le musicien, chez l'athlète) ou que des institutions puissent être chargées de ce travail. En valorisant unilatéralement la notion de travail, il a aussi négligé l'hypothèse selon laquelle on pourrait vouloir travailler à oublier. De manière étonnamment récurrente, et dans des prestations pouvant par ailleurs s'avérer de qualité, l'éventuelle vertu positive de l'oubli est passée à la trappe dans l'examen des sujets : « La mémoire peut-elle disparaître ? » et « La mémoire et mon identité ». Des remarques similaires peuvent être faites à propos du sujet « Qui est responsable de la mémoire ? », à propos duquel la candidate, enfermée dans une définition biologique de la mémoire dont il lui a été très difficile de sortir, s'est contentée d'évoquer toujours et encore « celui qui est responsable de la mémoire » mais sans envisager des identités possibles (moi-même, l'historien, le philosophe, l'État, etc.) et déployer tous les enjeux et difficultés du sujet. Dans la même lignée, la question : « N'y-a-t-il de mémoire qu'humaine ? » a donné lieu à un exposé répétitif ne parvenant qu'en fin de parcours à esquisser une problématique articulant les dimensions psychologique et physiologique de la mémoire. Or, même en repartant du premier exemple mobilisé par le candidat : la réaction de la vache posant le mufler sur une clôture électrique, il y avait moyen de thématiser la dimension corporelle de la mémoire, de travailler sur la question des traces et de l'automatisme en se demandant ce qui est exactement conservé, et de progresser vers une dimension plus psychologique et éventuellement collective, venant donner du sens à ce qui apparaît comme par hasard à la fin de l'exposé. Bref, lors du temps de préparation, il faut tirer le sujet dans tous les sens

possibles et choisir ensuite ceux qui sont pertinents et les ordonner. On peut en outre tenter d'identifier et d'interroger le point de vue qui rend la formulation du sujet pertinente ou paradoxale. Ainsi, à propos de la question : « La mémoire peut-elle être fidèle ? », il eut été intéressant de se demander d'abord pour qui et pourquoi la fidélité est susceptible d'être une valeur. Dernier exemple de problématisation partielle due à une analyse superficielle du sujet : « La mémoire et mon histoire ». La candidate a d'emblée réduit « mon histoire » à des éléments biographiques et subjectifs singuliers, relevant du seul individu et de l'expérience subjective, méconnaissant le fait que la mémoire, ma mémoire, peuvent être liées et construites par l'histoire collective, qu'on la considère comme succession d'événements politiques ou ensemble de grands faits sociaux, religieux, économiques ou culturels. On peut bien sûr soutenir en dernière analyse que cette histoire collective n'est pas authentique ou qu'elle ne s'inscrit pas véritablement dans ma mémoire. Mais on ne peut pas ignorer la dimension collective possible de l'histoire.

Un autre défaut majeur, auquel les futurs candidats peuvent toutefois aisément remédier, consiste dans le manque d'exemples et plus généralement dans le fait que le traitement du sujet est trop souvent coupé de tout ancrage dans le réel. On a ainsi été surpris d'entendre une candidate, qui avait à réfléchir à la question « Les machines ont-elles une mémoire ? », de pas donner du tout d'exemples de machines au sens ordinaire (l'ordinateur), ne pas se référer à certaines machines philosophiques (l'« animal-machine », l'homme comme machine) et considérer donc comme machines toutes sortes de choses ou d'entités comme l'écriture. Or en quel sens l'écriture peut-elle être une machine ? Ce n'est pas évident. Quelle serait la différence entre l'écriture comme machine et la machine à écrire ? Faute d'exemplification, on ne sait plus de quoi on parle. Le sujet « Œuvres majeures, œuvres mineures » n'a pas non plus fait l'objet d'un traitement satisfaisant en raison de l'abstraction d'un propos que le moindre exemple permettait d'ébranler. Le développement consistait à dérouler trois critères qui font d'une œuvre une œuvre majeure : l'utilité, l'achèvement et la décision d'une institution. « Utilité » : le candidat n'a pas vu que le chef d'œuvre, notamment artistique, peut être défini par un refus de la norme d'utilité (art pour l'art) ; « achèvement » : bien des œuvres de premier plan ne sont pas achevées (celles de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, sans parler même de la technique dite du *non finito* ou d'arts intégrant la dimension temporelle ou performative : art des jardins, danse, etc.) ; « choix institutionnel » : il existe des institutions consacrées aux œuvres mineures : des musées des arts décoratifs, des musées régionaux, par exemple. En ne confrontant pas ses critères à des exemples, le candidat a considérablement affaibli son propos. Les exemples, qui doivent toujours être analysés et exploités, n'ont pas seulement pour fonction d'illustrer le propos, ce qui serait leur attribuer une fonction seulement décorative, mais de l'étoffer, de le complexifier voire de le relancer lorsqu'on est confronté à un cas paradoxal, à un cas limite qui pousse à poursuivre la réflexion sur d'autres bases. Dans le cas des sujets sur l'œuvre qui ouvraient à un traitement esthétique, il n'était pas toujours nécessaire de posséder une culture artistique particulièrement étoffée pour trouver un exemple. Pour nourrir d'exemples un sujet comme « Œuvre de l'homme et œuvre de la nature », un candidat qui ne connaît pas l'existence des cabinets de curiosité ou du *land art* pouvait penser aux natures mortes, aux paysages agricoles ou aux jardins, ce qui était déjà suffisant pour aiguïser la réflexion et réviser certaines distinctions. De manière assez logique, dans le sujet sur « Œuvres majeures, œuvres mineures », le manque de travail sur les exemples allait de pair avec un manque de distinction conceptuelle – on aurait pourtant pu préciser l'expression d'« œuvres majeures » en la mettant en regard de celles d'œuvre d'art, d'œuvre de génie, de grande œuvre, d'œuvre immortelle, etc. Il faut répéter que les exemples, les cas problématiques, les cas paradoxaux, doivent être sélectionnés et préparés tout au long de l'année. Prendre, comme cela a été fait, le gobelet plastique ou la table comme exemples d'œuvre, trahissait le fait que le candidat n'avait pas intégré ce travail à sa préparation pendant l'année, et qu'il ne lui restait plus qu'à prendre comme exemple (non probant) l'objet qu'il avait sous les yeux.

L'entretien est une partie très importante de l'oral. Il n'a pas vocation à piéger le candidat, mais permet au jury de conforter ou d'affiner son évaluation. Sur la forme, et sans qu'on attende des prestations de rhétorique, le candidat doit se préparer pendant l'année à adopter un débit modéré, à parler assez fort pour qu'on l'entende, à marquer des pauses quand il change de partie, à adopter une posture physique qui convient à la circonstance et à regarder de temps en temps les examinateurs. Pour permettre aux futurs candidates et candidats de mieux appréhender cette partie de l'oral qui doit être préparée en amont au même titre que l'exposé, il peut être utile de rappeler quel type de questions peuvent être posées et dans quel but. Tout d'abord, et c'est le cas lorsque les prestations sont médiocres, le jury peut inviter le candidat à mieux problématiser le sujet, par exemple en lui suggérant tout un pan de la question qu'il aurait manqué ou encore en l'aidant à se déprendre d'un présupposé qui l'a empêché de donner au sujet toute son extension. Par exemple, un candidat ayant choisi le sujet « Quelle est l'œuvre de l'homme ? » et qui n'avait considéré l'œuvre que comme un objet, un produit, a été invité à envisager certaines activités (politiques, morales) comme œuvre. Autre exemple : un candidat aux prises avec le sujet « Créer une œuvre d'art » a présupposé tout le long de son exposé qu'une création est nécessairement totale et faite à partir de rien. Il s'agissait donc de le faire réfléchir sur le présupposé selon lequel toute création est *ex nihilo* et, si telle était la position qu'il voulait défendre, à la développer avec la notion de création divine. Dans le cas du sujet « Une grande œuvre », des questions autour du sublime ou de l'admiration avaient pour fonction d'affiner la problématisation et de prolonger l'analyse. A propos de « Mémoire et imagination », il s'est notamment agi d'affiner des distinctions,

par exemple entre idée fictive, illusion, invention et hallucination ; et d'envisager la possibilité, pour l'imagination, de constituer un appui pour la mémoire. Une grande majorité de candidats ont considéré que la mémoire collective, parce qu'elle est une construction, conduit voire a pour unique but de manipuler des individus. La question « Peut-on prendre en charge la mémoire d'autrui ? », par exemple, s'est traduite par une étude de la manière dont on peut chercher à remplacer la mémoire d'autrui par la sienne. L'entretien pouvait être l'occasion de gommer l'unilatéralité de cette conception par le biais d'une interrogation plus précise sur l'identité ou sur l'éducation. Ensuite, une question peut être une demande de précision sur un argument, une référence ou un exemple, que le candidat aurait évoqué sans s'y attarder suffisamment. On demande au candidat de développer davantage son propos pour donner plus de poids à son argumentation. Le jury peut aussi demander une clarification lorsqu'une lecture apparemment erronée a été donnée d'un auteur. C'est ainsi qu'on a pu inviter un candidat à revenir sur Benjamin auquel il avait fait dire que l'ère technique équivaut à la fin de l'art. Or, si elle entraîne bien la fin de l'aura (qui néanmoins peut subsister, par exemple dans la photographie), elle n'entraîne que la fin d'un certain art et coïncide avec le développement d'un art nouveau, notamment le cinéma. À un autre candidat, il a été demandé de revenir sur Hegel, non, cette fois, pour corriger ce qu'il en avait dit, mais pour lui donner la possibilité d'aller plus loin dans le traitement du sujet intitulé : « Quand une œuvre d'art est-elle achevée ? ». Il était en effet possible d'approfondir la notion d'achèvement à partir de certains points de la doctrine hégélienne : avec les notions d'adéquation, d'harmonie (art grec) ou de fin (art romantique). Il ne s'agissait donc pas de tester les connaissances doxographiques d'un candidat mais, en revenant sur un auteur qu'il avait lui-même mobilisé, de lui faire creuser davantage le sujet. Dans les meilleurs des cas, l'entretien ne se réduisait pas à un exercice de questions / réponses mais donnait lieu à un véritable échange et moment philosophique.